



# Rallye – Sprint le RS WINNING 25 et 26 février 2012



Une organisation du The Winning Team A.S.B.L. (lg 11)  
N° entreprise: 0867 570 077

**ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :** Salle Espace Concordia, rue des  
Combattants, 12 à 6997 Erezée

## TIMING

Lundi 09 Janvier 2012	Parution du règlement
Lundi 16 Janvier 2012	Date de début des engagements
Mercredi 22 Février 2012	Clôture des engagements à droits simples pour participer à l'attribution des numéros
Vendredi 24 Février 2012 à 20 h 00	Attribution des numéros
à 21 h 30	Affichage de la liste des engagés
Samedi 25 Février 2012 à 13h45	Ouverture de la permanence
à 14 h 00	Ouverture des vérifications administratives
à 14 h 15	Ouverture des vérifications technique (Art. 8.)
à 14 h 15	Début des reconnaissances
à 17 h 00	Clôture des engagements à droits majorés
à 18 h 30	Fermeture des vérifications administratives
à 18 h 30	Fermeture des vérifications techniques
à 19 h 30	Fin des reconnaissances et de la permanence
Dimanche 26 Février 2012 à 6 h 15	Ouverture du secrétariat et début des reconnaissances
à 06 h 30	Ouverture des V.A. et V.T.
à 07 h 00	Fermeture des V.A. et V.T. et fin des reconnaissances
à 07 h 15	Affichage de la liste des voitures et équipages qualifiés
à 07 h 45	Ouverture du parc fermé
à 08 h 15.	Départ voiture n°1 pour le tronçon 1
à 11 h 05.	Départ voiture n°1 pour le tronçon 2
à 14 h 25.	Départ voiture n°1 pour le tronçon 3
à 17 h 15.	Départ voiture n°1 pour le tronçon 4
à 18 h 05.	Rentrée voiture n°1 au parc fermé
à 20 h 35.	Affichage OFFICIEUX des résultats
à 21 h 35.	Proclamation des résultats

## DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course :	Renard Guy	Lic. ASAF : 412
Directeur de Course adjoint :	Willems David	Lic. ASAF : 516
Directeur de Sécurité :	Brasseur Joël	Lic. ASAF : 519
Directeur de Sécurité adjoint :	Troquay Georges	Lic. ASAF : 651
Directeur de Sécurité adjoint :	Delsaux Didier	Lic. ASAF : 511
Directeur de Sécurité adjoint :	Troquette David	Lic. ASAF : 512
Secrétaire du meeting :	Dubourg Isabelle	Lic. ASAF : 510
Relation concurrents :	Frankenne Jennifer	Lic. ASAF : 569
Relation concurrents :	Schuljenko Nicole	Lic. ASAF : 409
Bureau de calcul :	Sgherzi Giovanni	
Responsable du parcours :	Renard Guy	
Service médical :	B.D.A. & Croix Rouge	
Responsable Parc :	Baeten Luc	
Responsable équipe sécurité :	Modave Louis	Lic. CAS : 20402

## OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,

Président de Collège : **Roquet Michel** Lic. ASAF : 951

Membres : **Geilenkirchen Noel** Lic. ASAF : 443

Commissaires Techniques,

Président de Collège : **Saint Remy Guy** Lic. ASAF : 406

Commissaire Technique : **Nezer Patrick** Lic. ASAF : 460

**Roels Nestor** Lic. ASAF : 456

**Lemmens Jean-Christophe** Lic. ASAF : 467

**Lambert Francois** Lic. ASAF : 463

Secrétaire : **Levarlet Valerie** Lic. ASAF : 458

**Saint Remy Chantal** Lic. ASAF : 457

Inspecteur Sécurité : **Tirtiat Louis**

Lic. ASAF : 472

## PERMANENCE

Jusqu'au 22 février à 19 heures et après le 26 février :

*Dubourg Isabelle, rue de Louveigné, 21 à Remouchamps ; 0473/46.85.95 ou*

*ecurie.twt@gmail.com*

*Renard Guy, rue de Louveigné, 21 à Remouchamps ; 0464/62.34.44*

A partir du 23 février à 9 heures :

*Dubourg Isabelle; 0473/46.85.95 ou 0486/30.99.62*

A partir du 25 février à 9 heures :

*Direction de Course au 0486/30.99.62 ou 0494/62.34.44*

## TABLEAU D'AFFICHAGE

Salle Espace Concordia, rue des Combattants 12 à 6997 Erezée

## ORGANISATION

### **Art. 1. - Définition**

Les 25 et 26 février 2012, une épreuve dénommée Rallye-Sprint Winning comptant pour le championnat provincial liégeois sera organisée conformément aux prescriptions ASAF 2012 ainsi qu'au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

### **Art. 2. - PARCOURS**

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement en ligne d'une longueur de 8.860 m (dont 19 % de terre et dégradé), et sur 20.950 m de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 119.240 m dont 35.440 m d'étape de classement.

### **Art. 3. - ENGAGEMENT (Important : Voir Art. 9. du RSG)**

Les bulletins d'engagement ainsi que les fiches des « Vérifications Techniques » COMPLETES LISIBLEMENT ET ENTIÈREMENT. Ils seront rentrés, EXCLUSIVEMENT, PAR VOIE POSTALE, au plus tôt, le 16 janvier 2012, et, au plus tard, le 22 février 2012 à 20 h00 à l'adresse suivante :

**The Winning Team, rue de Louveigné 21 à 4920 Remouchamps**

Les inscriptions pourront être acceptées jusqu'au samedi 25 février et au maximum avant 17h00, moyennant une majoration de 20% du montant de l'engagement initial (voir R.S.G., Art.9.1.b)

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le montant de l'engagement est fixé à 110 € pour les Divisions 1, 2, 3 et P.H., soit 40€ pour l'assurance et 70 € pour les frais d'inscription.

Il est fixé à 140 € pour la Division 4, soit 58€ pour l'assurance et 82€ pour les frais d'inscription.

- Pour les membres de l'asbl The Winning Team en ordre de cotisation 2012, nous vous accordons une ristourne de **5€** par licencié engagé et **10€** pour un équipage complet TWT.

**Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant : (Attention aux délais bancaires !) BNP-IBAN : BE27 0014 4068 0473 du The Winning Team avec la mention: RS 2012 + équipage X-Y**

Et ce avant le 22 février 2012 et au plus tôt le 16 janvier (Art. 3.3.8 et 3.3.9 du RSG). Les paiements arrivés avant le 16 janvier seront retournés et l'inscription ne sera pas prise en compte !

Le paiement du droit d'engagement se fera UNIQUEMENT par virement bancaire (le dépôt d'argent sur un compte est donc, dorénavant, interdit) pour un seul équipage. Autrement dit : un virement par équipage.

Le virement précisera clairement les noms de l'équipage. Pour rappel : le premier pilote est considéré comme étant le concurrent, donc le seul ayant droit sur l'engagement quel que soit l'origine du virement des droits de participation.

En cas de non-respect de cette procédure l'équipage concerné perdra le bénéfice de son engagement. Il sera remboursé et devra repayer dans les formes pour être enregistré, s'il resté des places disponibles !

Dorénavant toute modification importante des renseignements mentionnés au bulletin d'engagement (nouveau copilote, modifications des renseignements concernant le véhicule) nécessitera le remplacement de celui-ci, par le concurrent, au plus tard lors du contrôle des documents. L'organisateur transcrira les références (dates de réception et de paiement) de l'engagement sur le nouveau document mais conservera l'ancien en annexe au même titre que les documents d'épreuves.

Ces dispositions sont d'application dès l'ouverture de la période d'engagement. Le constat de la régularité de la procédure est de la compétence de la CSAP Liège et du Collège des Commissaires Sportifs de l'épreuve.

L'attribution des numéros aura lieu le vendredi 24 février 2012 à 20h dans la salle du Concordia à Erezée. Tél. : 0473/46.85.95 entre 21 h et 23 h.

### **Le nombre des voitures admises au départ est fixé à 120.**

#### **Art. 4. - ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS**

Situation du parc d'assistance : Rue des Chasseurs Ardennais et Avenue du Centenaire et Allée des Sorbiers à Erezée

Station à essence accessible durant l'épreuve : OUI

#### **Art. 5. - RECONNAISSANCES**

L'épreuve ne pourra être reconnue "librement" que le samedi 25 février 2012, entre 14h15 et 19 h30 et le dimanche 26 février 2012, entre 6h15 et 7h00.

Il s'agit de reconnaissance et celle-ci doit se dérouler dans le respect le plus strict du code de la route (respect de la sécurité et des autres usagers). Les véhicules seront identifiables par l'organisateur.

#### **Lors des reconnaissances, le PORT DU CASQUES EST INTERDIT**

Des juges de faits, dont l'identité suit, seront affectés à la surveillance des reconnaissances AVANT, PENDANT et APRES le timing autorisé. Leur jugement sera sans appel.

#### **Identité et attributions des juges de faits :**

Renard Guy, Massay Albert, Willems David, Basseur Joël, Baeten Luc, Troquette David, Dubourg Isabelle tous habilités à la surveillance des reconnaissances. Aucune excuse, si ce n'est le fait d'emprunter habituellement cet itinéraire dans sa vie privée ne sera pris en considération (chaque cas analysé scrupuleusement).

#### **Art. 6. - PARC FERME**

Le parc fermé sera situé rue des Combattants à Erezée

Il sera **UNIQUEMENT** accessible le dimanche 26 février 2012, à partir de 07h45.

#### **Art. 7. - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

Elles auront lieu le samedi 25 février 2012, entre 14h00 et 18h30 dans la salle Espace Concordia rue des Combattants à Erezée.

Le dimanche 26 février entre 06h30 et 07h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille) devront se présenter au secrétariat situé dans la salle Espace Concordia rue des Combattants à Erezée.

#### **Documents à présenter :**

- carte d'identité
- Permis de conduire
- Licences « compétition » ASAF ou VAS

#### **Art. 8. - VERIFICATIONS TECHNIQUES**

Elles auront lieu sur le parking de la salle Espace Concordia, rue des Combattants à Erezée, le samedi 25 février 2012 entre 14 h15 et 18h30. Le dimanche 26 février entre 06h30 et 07h00, exclusivement pour les équipages qui n'auront pu se présenter la veille ou qui

n'auraient pas satisfait à l'entière des Vérifications Techniques du samedi, suivant dérogation et accord de la D.C. ( voir Art.4.3 du RPRS).

Les éventuelles Vérifications Techniques finales auront lieu au garage Collard rue Général Borlon à Erezée.

#### **Art. 9. - DEVOIRS DES CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle).

#### **Art. 10. - OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des V.T. après abandon ou sortie de route : Parking de la Salle Concordia, rue des Combattants à Erezée.

#### **Art. 11. - PROCLAMATION DES RESULTATS**

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant : 21h00 à la salle Espace Concordia, rue des Combattants à Erezée

##### **Coupes aux :**

- Prix du Spectacle « Coket »
- Challenge Henri Parent
- Premier équipage TWT complet Div. PH
- Premier équipage TWT complet Div. 4
- Premier équipage TWT complet Div. 1-2-3
- Premier équipage féminin TWT complet toutes Divisions confondues
- 1<sup>er</sup> des 2 classes P.H. et de la classe PH S/R (pilotes et copilotes)
- 1<sup>ère</sup> Dame du classement PH
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) de la Division 4
- 1<sup>ère</sup> Dame du classement D4
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) des Divisions 1, 2 et 3
- 1<sup>ère</sup> Dame (au classement D1, 2 et 3 confondues)
- 1<sup>er</sup> équipage féminin (au classement D1, 2 et 3 confondues)
- 1<sup>ère</sup> écurie (classement D1, 2 et 3 confondues)
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes)

#### **Art. 12. - DIVERS**

Un plan d'assistance sera disponible pour chaque concurrent lors de leur Vérification Administrative

Un programme sera mis en vente dès le samedi 25 février à la salle pour la somme de 2.5 €.

Une restauration est prévue à la salle.

Pour des logements voir avec le Syndicat d'Initiative ou sur [www.erezee.be](http://www.erezee.be)

#### **Art. 13. - CENTRE DE L'EPREUVE**

Situation : Salle Espace Concordia, Rue des Combattants à Erezée

Plan d'accès dans le règlement.

#### **Art. 14. - LITIGES**

Voir les prescriptions ASAF 2012 Chapitre IV.

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront franchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des Prescriptions ASAF 2012 sera d'application.

#### **APPROBATION**

Le présent règlement a été approuvé :

En date du 07/01/2012 par RAVET JACQUES (CSAP Liège)

En date du 26/12/2011 par DELABY JEAN-LOUIS (ASAF)

<b>Club organisateur : THE WINNING TEAM</b> ASBL (LG 11)	<b>N°</b>
<b>Epreuve : RS WINNING</b> LES 25 ET 26 FEVRIER 2012	
<b>Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 22 février 2012</b> (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) à <i>The Winning Team, Rue de Louveigné 21 à 4920 Aywaille</i>	

C A S E S   R É S E R V É E S   A   L ' O R G A N I S A T I O N

<b>Engagement reçu</b>	<b>Paiement reçu</b>	<b>DIVISION</b>		<b>ORDRE D'INSCRIPTION</b>
<b>Le</b> ...../...../2012	<b>Le</b> ...../...../2012	<b>CLASSE</b>		

**PILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e), (pilote)

Nom : .....	Si pseudonyme : .....	Prénom : .....	Homme / Femme
..... / « ..... »		.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°: .....

Code postal : ..... Localité : .....

**Accepte**  **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N° Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	VW			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**COPILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : .....

Si pseudonyme : .....

Prénom : .....

Homme / Femme

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°: .....

Code postal : ..... Localité : .....

Si nous devons vous contacter : N° Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	VW			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**VEHICULE**

Marque : ..... Type : ..... Plaque n°: .....

Année de construction : ..... Châssis : ..... Cylindrée : ..... CC

Compagnie d'assurance : ..... Police n° : .....

Division	.....	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)		
Classe	.....	Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3	Classe 7
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)
		Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11
			(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)
		Division 4	Classe 12		Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14	
			(0 à 1600 cc)			(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)	
Division PH			Classe 16	Min. A4		Classe 18	Min. A4	Classe S/R	
			(0 à 1600 cc)			(+ de 1600 cc)		Min. A3	

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifications que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2012 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à ..... Le ...../...../2012

[.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Signature du co-pilote

RS WINNING  
LES 25 ET 26 FEVRIER 2012

N°:.....

VERIFICATIONS

**PILOTE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Signature :
..... / « ..... »	.....	.....	.....

Province :	<b>ASAF</b>	<b>VAS</b>	<b>N° Licence</b>	<b>Type</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> LG <input type="checkbox"/> LX <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/> LI <input type="checkbox"/> OV <input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> WV <input type="checkbox"/>	.....	.....

**COPILOTE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

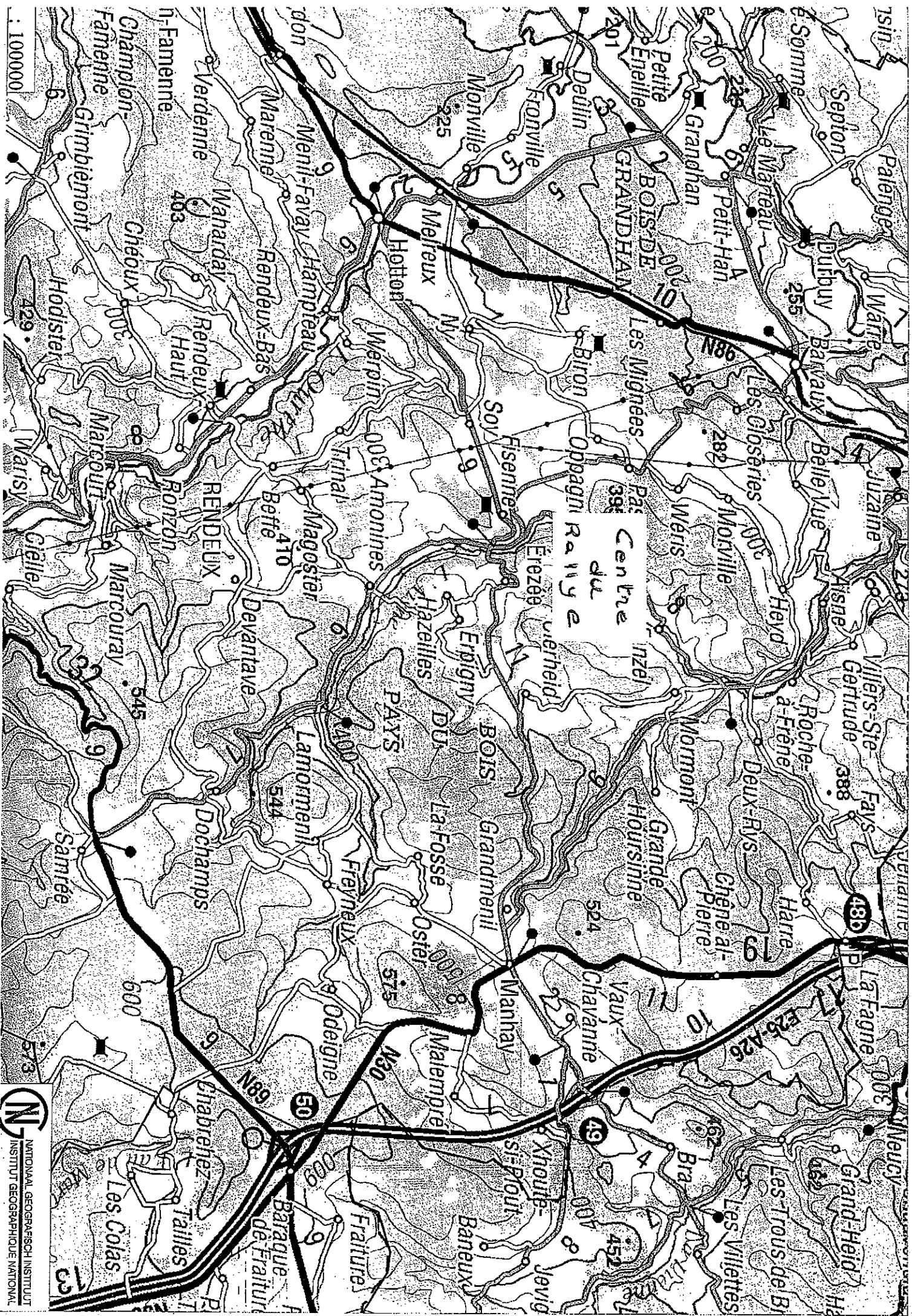
Nom :	Si pseudonyme : « ..... »	Prénom :	Signature :
.....	.....	.....	.....

Province :	<b>ASAF</b>	<b>VAS</b>	<b>N° Licence</b>	<b>Type</b>
<input checked="" type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> LG <input type="checkbox"/> LX <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/>	AN <input type="checkbox"/> LI <input type="checkbox"/> OV <input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> WV <input type="checkbox"/>	.....	.....

**VOITURE** (remplir en caractère d'imprimerie svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....	.....	.....	..... CC	.....	.....
Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies			
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques			
Eclairage		Fixations des roues			
Documents de bord		Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence		Anneaux de remorquage			
Canalisation d'essence		Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division			
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison )			
Ceintures de sécurité / Harnais		Autocollants ASAF			
Batterie		Divers :			
Extincteur		* Passeport ASAF PH N°			
Appui-tête		EN ORDRE <input type="checkbox"/>			
Casque/HANS		NON CONFORME <input type="checkbox"/>			
Fixations dans l'habitacle		<u>Commissaire Technique</u>			
Publicités sur vitres		Nom/Cachet :			
Rétroviseurs Ext. / Int.		Licence N°:			
Ornement extérieur		Visa des Vérifications Administratives :			
Echappement					
Protections des tuyauteries					
Poids					

A compléter par le concurrent avant le renvoi du document.



1:100000